

**Comité syndical du 13 avril 2018**

**DELIBERATION N° 18-012**

**Objet :** Adhésion du Syndicat à la structure de portage du projet de Datacenter communautaire public régional. Autorisation donnée au Président pour signer la convention constitutive du Groupement d'Intérêt Économique (GIE).

Le treize avril deux mille dix-huit à quatorze heures trente, se sont réunis à l'Hôtel du Département sis à Cergy, les délégués désignés par chaque collectivité territoriale adhérente au Syndicat Mixte Ouvert Val d'Oise Numérique sous la présidence de Monsieur Pierre-Édouard EON.

**Sont présents :**

|                         |                        |   |
|-------------------------|------------------------|---|
| Date de convocation :   | M. Pierre-Édouard EON  | Président du Syndicat Val d'Oise Numérique        |
| <b>5 AVR. 2018</b>      | M. Arnaud BAZIN        | Délégué du Département du Val d'Oise              |
|                         | Mme Djida TECHTACH     | Déléguée du Département du Val d'Oise             |
| Date d'affichage :      | M. Gérard SEIMBILLE    | Délégué du Département du Val d'Oise              |
| <b>19 AVR. 2018</b>     | Mme Corinne VASSEUR    | Déléguée de la CC Haut Val d'Oise                 |
|                         | M. Jean-Louis DELANNOY | Délégué de la CC Vallée de l'Oise et des 3 forêts |
| Acte rendu exécutoire : | M. Armand DEDIEU       | Délégué de la CC Vexin Centre                     |
| <b>19 AVR. 2018</b>     | Mme Odette LOZAIC      | Déléguée de la CA Plaine Vallée                   |

**Est excusé et suppléé :**

M. Jean-Marie PIERRAT Délégué de la CC Sausseron Impressionnistes a été suppléé par M. Mathieu LAURENT

**A donné pouvoir :**

Publication ou notification : Mme Michèle BERTHY Déléguée du Département du Val d'Oise a donné pouvoir à M. Pierre-Édouard EON

**Sont absents :**

|                     |                           |  |
|---------------------|---------------------------|--|
| <b>19 AVR. 2018</b> | M. Anthony ARCIERO        | Délégué du Département du Val d'Oise     |
|                     | M. Pierre BARROS          | Délégué de la CA Roissy-Pays de France   |
|                     | M. Jean-Pierre DORE       | Délégué de la CC Vexin Val de Seine      |
|                     | M. Jacques RENAUD         | Délégué de la CC Carnelle Pays de France |
|                     | M. Jean-Christophe POULET | Délégué de la CA Val Parisis             |

Secrétaire de séance : M. Pierre-Édouard EON

Le Comité syndical,

Vu les L.5721 et L.5722 du Code Général des Collectivités Territoriales,  
Vu l'arrêté préfectoral A15-060-SRCT du 30 janvier 2015 portant création du syndicat Val d'Oise Numérique,  
Vu les statuts du syndicat Val d'Oise Numérique,  
Vu le rapport n°18-012,

Après en avoir délibéré :

**RAPPELLE** qu'un projet d'implantation dans le Val d'Oise du Datacenter communautaire public régional est engagé depuis 2015 sous le pilotage Département ;

**RAPPELLE** que ce projet de Datacenter communautaire régional s'inscrit dans le cadre de la charte de coopération pour le développement du site de l'ancienne centrale thermique de Champagne sur Oise signée par Val d'Oise Numérique le 6 juillet 2017 ;

**APPROUVE** l'adhésion du Syndicat Val d'Oise Numérique au Groupement d'Intérêt Économique d'Infogérance Publique Communautaire ;

**APPROUVE** le projet de convention constitutive du Groupement d'Intérêt Économique d'Infogérance Publique Communautaire annexée à la présente délibération ;

**AUTORISE** le Président à signer ladite convention constitutive ;

**APPROUVE** une contribution exceptionnelle au GIE d'un montant maximum de 50 000 € lors de sa constitution ;

**AUTORISE** l'installation du siège social du GIE d'Infogérance Publique Communautaire dans les locaux du Syndicat mixte Val d'Oise Numérique situés à l'Hôtel du Département sis 2, avenue du Parc à Cergy-Pontoise ;

**AUTORISE** le principe d'une mise à disposition de moyens humains et matériels du Syndicat auprès du Groupement d'Intérêt Économique d'Infogérance Publique Communautaire conformément à leurs statuts respectifs ;

**DIT** que les services du Syndicat conduiront une action de recensement des besoins en équipements et services numériques auprès de ses membres et de leurs organismes associés ainsi qu'une étude d'opportunité sur la création d'une nouvelle compétence optionnelle du Syndicat portant sur les services informatiques ;

**PRECISE** que les représentants du Syndicat au sein du Groupement d'Intérêt Économique d'Infogérance Publique Communautaire seront désignés ultérieurement ;

**CHARGE** le Président et le Directeur général, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération.



Le Président

Syndicat Mixte Ouvert

Val d'Oise Numérique

Monsieur Pierre-Édouard EON